

Donner des livres

Les collections des bibliothèques de l'Institut catholique de Paris se sont constituées grâce à de nombreux dons depuis la création de l'établissement en 1875.

Aujourd'hui encore, la générosité des donateurs contribue à ces accroissements : pour la bibliothèque de Fels, par exemple, les dons représentent chaque année 15 % des entrées.

L'acceptation d'un don n'est cependant pas systématique. Toute décision est prise en cohérence avec les fonds existants et la politique documentaire de chaque bibliothèque.

En fonction du nombre de volumes proposés, un examen sur place pourra être envisagé.

Les bibliothèques se réservent le droit, en accord avec le donateur, de disposer librement des ouvrages qui n'auraient finalement pas été retenus.

Les conditions de transport des ouvrages seront établies en lien avec le donateur.



Pour toute démarche de don, merci de [remplir ce formulaire](https://bibliotheques.icp.fr/medias/fichier/formulaire-don_1438783132235-pdf?ID_FICHE=1452&INLINE=FALSE) et de l'envoyer à l'adresse suivante :



Institut Catholique de Paris

[Bibliothèque de.....]

Service des dons

21 rue d'Assas

75270 PARIS Cedex 06

Renseignements

Bibliothèque de Fels

Marie-Christine Vaillant

01 44 39 52 00 (poste 53 69)

pour les livres modernes (XIXe-XXe siècles)

Guillaume Boyer

01 44 39 84 87

pour les livres anciens (jusqu'au XVIIIe siècle), les fonds particuliers, les manuscrits, les photographies

Bibliothèque J. de Vernon BOSEB - IFEB

Marie Chamoin

01 44 39 52 34